CLUB RÉGLEMENTATION

MARDI 28 AVRIL 2026

Nom.....

Prénom.....

Société.....

Email.....

☐ **Adhérent** 232€ HT (278,40€ TTC) ☐ **Non adhérent** 386€ HT (463,20€ TTC)

☐ Participation déjeuner 20€ TTC

PARTICIPERA

au Club Réglementation du mardi 28 avril 2026 de 9h30 à 16h00

☐ **En présentiel** ☐ **En distanciel**

PROGRAMME

Matin 9h30-12h00 :

Actualités réglementaires françaises et UE

Anne-Laure Bequet et Célia Soyer – ADRIA

Après-midi 14h00-16h00 :

Décryptage des dernières modifications du règlement (UE) 2023/1115 Lutte contre la déforestation

Manon OMBREDANE – Avocate Cabinet Squire Patton Boggs

Toute annulation intervenant moins de 48h avant la date du Club sera facturée.
Cet évènement n'est pas considéré comme une formation selon le référentiel QUALIOPI. Il n'y a donc pas d'établissement de convention de formation, et les frais d'inscription ne peuvent être pris en charge par des fonds mutualisés (OPCO).

Date et Signature

Fait à

Nom du signataire